

Conseil Municipal

Séance du 15 mars 2016

L'an deux mil seize le quinze mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MINIER Marcel, Maire de MUEL.

Etaient présents : MINIER Marcel, Maire, TROCHU Pierre, GARCON Jean-Paul, adjoints, BESNARD Jacques, CHARPENTIER Jocelyne, BRIAND Claude, POIRIER Jean-Luc, CARRISSANT Pierrick, LE VAILLANT Nicolas, BARIOU Marie-Noëlle, FORTIN Marcel,

Etaient absents : TALLEC Christa, MAILLARD Sylvie, MORICE Anne-Marie, MOYNAT DANET, Isabelle

Procuration de Christa TALLEC à Marcel MINIER

Procuration d'Isabelle MOYNAT-DANET à Jean-Paul GARCON

Date de convocation : 08 mars 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Marie-Noëlle BARIOU a été élue secrétaire de séance

N° : 2016 - 10

Thème : *Fiscalité*

**Objet : Vote des
taux d'imposition
2016**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition appliqués en 2015 par la commune :

Taxe d'Habitation :	12.98 %
Taxe Foncier bâti :	13.08 %
Taxe Foncier non bâti :	37.48 %

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer pour une augmentation des taux en 2016 ou une reconduction des taux de 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'augmenter les taux de 2015, à savoir :

Taxe d'Habitation :	13.37 %
Taxe Foncier bâti :	13.47 %
Taxe Foncier non bâti :	38.60 %

N° : 2016 - 11

Thème :

Environnement

**Objet : Adhésion
BRUDED 2016**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est adhérente de l'association BRUDED depuis 2006. Il est nécessaire de confirmer l'adhésion de la commune pour l'année 2016. Le montant de la participation pour 2016 est de 225.75 € (0.25 €*903 habitants).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de confirmer son adhésion à l'association BRUDED
- décide de verser la participation de 225.75 € pour l'année 2016.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette participation

N° : 2016 - 12

Thème :

Intercommunalité

**Objet : Communauté
de commune :
schéma de
mutualisation**

Monsieur le Maire présente le schéma de mutualisation établi par la Communauté de Communes de Saint Méen-Montauban dans le cadre la loi Notre du 07 août 2015. Ce schéma présente les orientations de mutualisation retenues, leurs conditions de mise en œuvre, les collectivités concernées selon les actions et le calendrier de déploiement au cours du mandat. Le conseil municipal doit donner son avis sur ce schéma.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- donne un avis favorable au schéma de mutualisation de Communauté de Communes de Saint Méen-Montauban.

N° : 2016 - 13

Thème :

Environnement

**Objet :
Renouvellement
d'adhésion PEFC –
forêt communale**

L'ONF (Office National des Forêts) est engagé dans la gestion durable et a obtenu la certification PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) pour l'ensemble des forêts domaniales. Cette démarche s'inscrit dans une logique de gestion multifonctionnelle des forêts, en conciliant des objectifs de production, de protection environnementale et d'accueil du public. Suivant les mêmes critères pour les forêts communales, la certification PEFC confirme que la gestion de la forêt se fait dans le respect du patrimoine commun, de la préservation de la biodiversité et selon les principes du

2016-2021

développement durable. La marque PEFC apposée sur les produits issus de la forêt apporte ainsi une garantie de sa gestion durable.

L'adhésion à la certification PEFC se fait sur des cycles de 5 ans (première adhésion en janvier 2011). Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le renouvellement de l'adhésion pour 5 ans.

Le montant de l'adhésion est calculé comme suit : 20 € de frais de dossier + 0.65 €/ha pour une durée de 5 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de renouveler l'adhésion à la certification PEFC pour une durée de cinq années,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents et pièces se rapportant à cette adhésion.

N° : 2016 - 14

Thème : Subventions

Objet : demande de participation financière aux voyages et sorties scolaires, stages et autres demandes de la sorte

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de participation d'un jeune de la commune à un stage en entreprise à l'étranger. Monsieur le Maire souhaite que le conseil délibère sur la position du conseil à l'égard des participations aux voyages scolaires, sorties scolaires, stages et autres demandes de cette sorte. En effet la commune répond aux attentes lors des demandes émanant de l'école publique de MUEL mais n'a jamais participé aux demandes d'élèves venant d'autres établissements scolaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (11 voix contre la participation, 2 abstentions)

- décide de ne pas participer financièrement aux demandes de voyages scolaires, sorties scolaires, stages et autres demandes de cette sorte émanant d'élèves d'établissements scolaires dont la commune n'a pas la charge.

N° : 2016 - 15

Thème : Droit de préemption urbain

Objet : Droit de Préemption Urbain – Parcelles AB 115/116

Monsieur le Maire présente la demande de Maître PATARD Karine, notaire à SAINT MEEN LE GRAND, concernant une déclaration d'intention d'aliéner soumise au Droit de Préemption Urbain (DPU). Il s'agit de la parcelle AB 115 et AB 116 (20, rue de Brocéliande) située dans le périmètre du DPU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de ne pas préempter les parcelles AB 115 et AB 116.

N° : 2016 - 16

Thème : Environnement

Objet : Etude pour un projet éolien sur la commune

Monsieur le Maire informe le conseil que la société Vents d'Oc Energies Renouvelables a un projet de parc éolien qui serait implanté au nord-ouest de la commune de Muël. La société Vents d'Oc Energies Renouvelables souhaite avoir l'accord du conseil municipal pour lancer une étude en vue de connaître la faisabilité d'un projet éolien.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de donner son avis sur le lancement d'une étude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 2 abstentions :

- donne un accord de principe sur le lancement d'une étude par la Société Vents d'Oc Energies Renouvelables.
- demande à ce que la société Vents d'Oc Energies Renouvelables entreprenne les démarches nécessaires auprès des propriétaires fonciers, des exploitants et des riverains pour obtenir leur avis.
- Cette démarche est un préalable avant que le conseil municipal donne un avis définitif sur un projet.

N° : 2016 - 17

*Thème : Finances
locales*

**Objet : Ouverture
ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ouvrir une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 50 000 €. La durée serait de un an et le taux variable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- accepte la proposition du Crédit Agricole pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces se rapportant à cette ligne de trésorerie.

Délibérations 2016 – 10 à 2016 – 17

MINIER Marcel		POIRIER Jean-Luc	
TROCHU Pierre		CARRISSANT Pierrick	
TALLEC Christa		LE VAILLANT Nicolas	
GARCON Jean-Paul		FORTIN Marcel	
MORICE Anne-Marie		MOYNAT DANET Isabelle	
BESNARD Jacques		MAILLARD Sylvie	
CHARPENTIER Jocelyne		BARIOU Marie-Noëlle	
BRIAND Claude			